

**2012/4531 - Désignation d'un représentant de la Ville de Lyon pour siéger à l'Assemblée Générale et au Conseil d'Administration de la SEM Patrimoniale du Grand Lyon** (Direction des Assemblées) (BMO du 04/06/2012, p. ?)

**M. LE MAIRE :** Par délibération n° 2012/4430, inscrite à l'ordre du jour de notre séance, vous allez vous prononcer sur le principe de l'entrée de la Ville de Lyon dans le capital social de la future SEM patrimoniale du Grand Lyon et sur l'approbation de ses statuts et du pacte d'actionnaires proposés. Compte tenu de la part de la Ville de Lyon dans le capital social, nous disposerons d'un siège au Conseil d'administration.

Sous réserve de cette approbation, conformément aux articles -15 des statuts de la SEM et 8 du Pacte d'actionnaires- relatifs à la Gouvernance, nous devons désigner un représentant de notre collectivité pour siéger en Assemblée Générale et au Conseil d'Administration.

Je vous propose la candidature de Richard Brumm.

Y a-t-il d'autres candidatures ?

(Les Groupes Lyon Divers Droite et Ensemble Pour Lyon –UMP, Nouveau Centre et Apparentés se sont abstenus.)

(Adopté.)